



Adresse électronique : sidiagbaye12@gmail.com

RAPPORT N°02/AKA/2024 DU MOIS DE JANVIER 2024

31/01/2024

Introduction :

L'Association Kal Akal est une organisation membre de la société civile de Kidal. Elle y a son siège social et se veut un **Observatoire de Veille et de Défense des Droits Humains du Peuple de l'Azawad**.

Depuis le début du déclenchement du conflit en cours, Kal Akal s'active par les moyens à sa disposition à répertorier les différentes violations des droits humains commises par le groupe des mercenaires Wagner et l'Armée Malienne en territoire de l'Azawad.

L'Association institue dans ses activités une tradition de production de rapport mensuel des violations rapportées par ses sources locales.

Ses activités concernent l'ensemble du territoire de l'Azawad et dans une certaine mesure, le centre du Mali où les communautés Peulh constituent la cible privilégiée de Wagner et de l'armée Malienne.

Ce présent rapport se veut une compilation non exhaustive mais assez indicative des violations perpétrées courant du mois de Janvier 2024 sur le territoire de l'Azawad et dans certaines parties du centre du Mali.

Les violations recensées vont des crimes graves, notamment des exécutions sommaires, des massacres de masses aux vols, pillages...

Les principales cibles ethniques :

- ✓ Les Touareg ;
- ✓ Les Arabes ;
- ✓ Les Peulhs ;

Les auteurs des crimes : Mercenaires du groupe Wagner, accompagnés par l'Armée Malienne et leurs indicateurs locaux ;

Les moyens de commission des violations :

- ✓ Drones de fabrication Turque et drones kamikaze ;
- ✓ Avions de chasse et hélicoptères ;
- ✓ Barils explosifs ;
- ✓ Mines et grenades explosives ;
- ✓ Artillerie ;
- ✓ Armes légères ;
- ✓ Armes blanches (couteaux).

Ainsi, durant ce mois de janvier Kal Akal a enregistré, au titre de :

Exécutions sommaires et massacres : 93 cas d'exécutions dont un vieux de 80 ans et 4 orpailleurs étrangers. Parmi ces victimes se trouvent 24 civils bergers peulh exécutés de sang froid dans la région de Nara, village de Welingara/Wuro Ferro, le 26 Janvier, par l'Armée Malienne. L'Association Kal Akal a pu se procurer la vidéo de l'exécution grâce aux parents des victimes.

Disparitions forcées : Plusieurs dizaines de civils arrêtés près de Tombouctou puis emmenés à l'aéroport sont portés disparus. De nos jours leurs familles demeurent sans nouvelles d'eux.

Blessés : Plusieurs dizaines de blessés ;

Pillages et/ou vols : des sources locales ont rapporté à Kal Akal des cas de vols et/ou pillages des nattes de couchage, des boutiques, des vivres dans le site de Sangh près de Léré.

Des commerces et des boutiques pillées à Kidal. Cette situation a été rapportée au gouverneur qui n'a pu faire quelque chose. Deux voitures ont été volées à Enekar/Anchawadj.

Arrestations : 24

Saccages/incendies : Plusieurs maisons du site de sang près de Léré du célèbre cheik Abak ont été incendiées, sa bibliothèque coranique d'une valeur estimée à plus de 10 millions de CFA a été brûlée, 2 voitures et des vivres brûlés. Son fils Ismaguil porté disparu.

On note également l'incendie du camp des déplacés de Tabagart/Ber dans la région de Tombouctou. Au total, il a été rapporté 4 villages/sites incendiés dans le courant du mois de janvier.

Mort du bétail : plusieurs dizaines de têtes de bovins, camelins, ovins...ont été tuées dans des bombardement aveugles de Wagner-FAMa.

Cas de dépeuplement/ déguerpissement : plusieurs sites aux alentours de Ménaka ont été contraints de déguerpir pour rallier le centre-ville de Ménaka sous la menace de l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS). Dans les régions de Kidal, Tombouctou et Gao c'est Wagner et l'Armée Malienne qui sont à l'origine du dépeuplement forcé des sites de leurs

populations autochtones pour la destination de la Mauritanie et de l'Algérie déjà saturés par l'afflux des réfugiés. Pour rappel les dernières données chiffrées de Décembre 2023 estiment à 150000 âmes le nombre des réfugiés en Mauritanie, hormis les réfugiés hors camps, non recensés par le HCR.

Dans le registre des tueries sauvages des civils, Kal Akal a pu recenser un cas impliquant le bombardement de deux voitures civiles près de Ménaka/ avec la mort de leurs occupants.

On note aussi des cas de largage des bombes artisanales de fabrication Russe sur une zone résidentielle à Tabankorte/Ménaka.

Ces violations concernent : Tombouctou, Aguelhok, Leré, Goundam, Kidal, Ménaka, Tessalit, Tabankorte, Tadoumoumt, Ber, Tinza, Diré, Tindirma, Tonka, Fatakara... entre autres.

L'Association Kal Akal conformément à son rôle d'**Observatoire de Veille et de Défense des Droits Humains du Peuple de l'Azawad** dénonce et condamne ces violations graves des droits humains commises à dessein par des mercenaires étrangers blacklistés par les Nations Unies, recrutés par la junte Malienne pour faire disparaître, sinon chasser de leurs terroirs d'attache traditionnelle certaines composantes ethniques ciblées.

Elle interpelle l'ensemble de la communauté internationale et sous régionale à agir vite pour mettre fin à l'impunité visant les populations Touareg, Arabes et Peulhs.

Elle lance un appel pressant aux organisations internationales des droits de l'homme, notamment **Human Right, Amnesty International, Ligue Européenne des Droits de l'Homme, Ligue des Droits de l'Homme (LDH)** ...à s'impliquer dans ce dossier en collaboration avec Kal Akal pour aider à faire triompher le droit au profit des victimes par des canaux crédibles et indépendants.

NB : *Kal Akal a pu se procurer des supports audios appelant à l'épuration ethnique.*

Elle a également archivé l'arrêté N°4794 du ministre malien de la défense en date du 29 Décembre 2023 Instaurant interdiction de certaines zones aux populations civiles dans les régions du centre. Cette décision qui semble donner un feu vert à l'armée de prendre pour cibles militaires toutes personnes rencontrées vaut également de façon tacite dans les régions de l'Azawad.

L'Association Kal Akal a aussi noté la décision N° 000769/MAE/C/NE/SGA du 18 Janvier 2024 de la junte Nigérienne visant l'expulsion du territoire Nigérien vers des zones d'insécurité au Mali des populations touareg réfugiés.

Quelques images de violations des droits de l'homme.

Bombardement opéré par des drones Bayraktar turcs près d'Amasrakad/Gao, plusieurs civils tués, 5-6 janvier 2024.



Les mercenaires russes de Wagner et le mali ont largué par drones des grenades F-1 défensive à fragmentation de fabrication russe sur des habitations civiles a Tabankort, Gao le 19 janvier 2024.



ⁱ FAMa : Forces Armées Maliennes ;
EIGS : Etat Islamique au Grand Sahara